



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2019

À 20h00

Au Centre communautaire Chapdelaine
878, rue Saint-Pierre
Saint-Roch-de-Richelieu

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1. Législation
 - 4.1.1. Règlement numéro 400-2019 décrétant des travaux de réfection de la rue Richard sur une distance approximative de 90 mètres et autorisant un emprunt à cette fin - Avis de motion
 - 4.1.2. Règlement numéro 400-2019 décrétant des travaux de réfection de la rue Richard sur une distance approximative de 90 mètres et autorisant un emprunt à cette fin - Adoption du premier projet de règlement numéro 400-2019
- 5. AFFAIRES NOUVELLES**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE**